

Démarche de co-construction Bilan phase 1

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION

La Mine Canadian Malartic (MCM) reconnaît que ses activités génèrent des nuisances et qu'elle doit poursuivre ses efforts pour les minimiser.

Nous voulons trouver des solutions viables avec les citoyens. Nous avons l'ultime conviction que c'est en travaillant avec les parties intéressées par nos activités que nous arriverons à mettre en place un climat de cohabitation et au final, à mettre en place des solutions durables et collectives afin d'annuler, d'atténuer ou de compenser les nuisances actuelles et appréhendées.

MCM aspire à bâtir des relations communautaires fructueuses afin d'établir un partenariat renouvelé avec la communauté et implanter un mode d'échanges plus collaboratif et constructif. Cette volonté s'exprime aussi par notre engagement à réévaluer chacune de nos pratiques en termes de liaison communautaire.

La démarche en résumé

La Mine Canadian Malartic propose une démarche en cinq phases, fondée sur une philosophie de co-construction. Une démarche de co-construction réfère à une méthode de travail de groupe axée sur la recherche de solutions. Cette approche s'appuie sur l'intelligence collective et la créativité. Le leitmotiv en est : « seul on va vite, ensemble on va loin ». Dans notre vision, la collaboration et la recherche de consensus des citoyens sont les prémisses pour développer des liens de cohabitation. L'équipe de MCM est consciente qu'elle se doit de faire preuve de transparence et d'imputabilité dans le cadre de cette démarche et de ses activités.

La démarche se déroulera du printemps 2015 à l'hiver 2016.

LES CINQ PHASES DE CO-CONSTRUCTION

Phase 1

Appropriation sociale et adhésion à la démarche de co-construction

Phase 2

Ateliers de co-construction sur les impacts et nuisances actuels et appréhendés

Phase 3

Validation et rétroaction sur les résultats

Phase 4

Concertation sur les pistes de solutions à mettre en œuvre

Phase 5

Bilan public et continuité

Objectif de la phase 1

Les objectifs de la phase 1, qui correspond à *l'Appropriation sociale et l'adhésion à la démarche*, visent à informer et entendre les parties intéressées sur la proposition de démarche. Nous souhaitons les entendre afin d'ajuster et de bonifier la démarche selon les commentaires reçus. La phase 1 avait également pour but d'échanger sur les enjeux à traiter dans les ateliers de co-construction, en lien avec la phase 2. Nous avons des propositions, mais voulions valider qu'elles reflétaient bel et bien tous les enjeux à traiter.

L'équipe de MCM impliquée

Ces membres de l'équipe MCM ont participé aux activités de la phase 1 :

- › Serge Blais, Directeur général
- › Christian Roy, Directeur de projet Extension de Canadian Malartic et Déviation de la 117
- › Pascal Lavoie, Directeur environnement et développement durable pour le partenariat Canadian Malartic
- › Mélissa Desrochers, Coordonnatrice aux communications et relations communautaires
- › Marie-Pier Beaucage, Conseillère en communication
- › Amélie Foucault, Conseillère aux relations communautaires
- › Josie Mongrain, Conseillère aux relations communautaires
- › Marie-Josée Bouchard, Adjointe exécutive

La firme qui nous accompagne

Dans son processus de renouvellement de ses relations communautaires, MCM s'appuie sur l'expertise de la firme Transfert Environnement et Société (TES). Celle-ci accompagne plusieurs organisations au Québec et se spécialise dans le volet de l'acceptabilité sociale. Puisque notre champ d'expertise est les opérations minières, MCM ressentait le besoin d'être guidée et accompagnée dans notre volonté de renouveler notre partenariat avec la communauté. Plus spécifiquement, ces personnes nous ont accompagnés dans la phase 1:

Cédric Bourgeois, Président

Julie Boudreau, Vice-présidente, Communications

André Delisle, Consultant principal associé

Comment avons-nous procédé?

Dans le cadre de la phase 1, nous avons réalisé plusieurs rencontres avec différentes parties intéressées. Notre objectif était de terminer la phase 1 à la fin du mois de juin afin de pouvoir amorcer les travaux préparatoires à la phase 2 au cours de l'été. Nous avons ciblé, au départ, cinq rencontres. Finalement, pour donner suite aux commentaires recueillis, ce sont huit rencontres qui ont eu lieu. Pour chaque rencontre, suivant le mot d'ouverture, nous exposions les grandes lignes de la démarche pour ensuite laisser place à une discussion ouverte afin de pouvoir répondre aux questions et entendre les commentaires, bonifications et préoccupations des participants. Tout était pris en note afin de rédiger des comptes rendus non nominatifs. La majorité des rencontres était animée par la firme qui nous accompagne, Transfert Environnement et Société.

Qui avons-nous rencontré?

La section qui suit présente un résumé des rencontres. Nous avons mis en lumière les éléments plus spécifiques pour chacune d'elle. Les éléments communs, qui sont ressortis à plus d'une rencontre sont présentés dans la section suivante. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les comptes rendus disponibles dans la section **Évènement** de notre site web dédié aux relations communautaires (communaute.canadianmalartic.com).

RESPECT • ÉCOUTE • ÉQUITÉ • INTÉGRITÉ

Comité de suivi Canadian Malartic, 27 mai 2015

Nous avons amorcé la phase 1 par une rencontre avec le Comité de suivi Canadian Malartic. Huit représentants du comité de suivi ont assisté à la rencontre. Comme il s'agissait de la première rencontre, plusieurs questions d'éclaircissement ont été posées, ce qui nous a amenés à bonifier rapidement la forme de notre présentation afin d'en communiquer mieux le contenu. Au cours de la rencontre, les membres du Comité ont soulevé plusieurs questionnements quant à leur place au sein de la démarche. À ce moment, les attentes de MCM étaient que le Comité participe aux ateliers et incite les citoyens à y participer également. Le Comité de suivi a également partagé son avis quant au fait que le Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic soit rencontré spécifiquement plutôt que lors des rencontres citoyennes. La rencontre a également permis d'échanger sur la relation entre la mine et le Comité de suivi. Cet échange spécifique se poursuivra cet été.

Engagement pris par MCM et le Comité de suivi : poursuivre les échanges afin de clarifier les mécanismes de collaboration entre les deux organisations.

Conseil de ville de Malartic, 28 mai 2015

Pour la deuxième rencontre, c'est l'ensemble des membres du Conseil de ville et le directeur général qui ont participé à la présentation, soit huit participants. Tout comme la rencontre de la veille, les questions soulevées nous ont permis de raffiner et de préciser davantage la forme de la présentation. Tout comme le Comité de suivi, la ville était d'avis que nous devrions rencontrer spécifiquement le comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic. La séance a aussi amené un questionnement quant au rôle des élus de la ville dans la démarche. Ceux-ci souhaitent suivre les travaux, mais ne veulent pas créer de biais de perception. Afin de répondre à cet intérêt et par respect du rôle d' élu, MCM s'est engagée à y aller d'une rétroaction avec la ville pour faire suite à la phase 1.

Engagement pris auprès de la ville : faire un retour auprès de celle-ci sur la phase 1 et considérer les travaux du comité Horizon 2030 afin d'arrimer les démarches.

Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic (CCZSVFM), 4 juin 2015

Pour donner suite aux commentaires émis par la ville de Malartic et le Comité de suivi, nous avons rencontré les membres du CCZSVFM. Ils étaient au nombre de huit, deux des membres n'ayant pu assister à la présentation. Le Comité a exprimé son inquiétude quant à sa place dans la démarche. Il souhaite jouer un rôle actif parce qu'il représente les citoyens qui ressentent le plus les effets de la mine. Les membres ne souhaitent donc pas voir leurs préoccupations diluées dans la masse. Aussi, ils ont souligné subir depuis longtemps les inconvénients des opérations; ils réclament des actions rapides.

Rencontres citoyennes, les 17 et 18 juin 2015

Il y avait 43 participants le 17 juin et 23 le 18 juin. Suivant la présentation et une période de questions, les participants ont pu échanger en petits groupes sur des questions précises. L'objectif était de bonifier et valider la proposition de démarche et les thématiques envisagées pour la phase 2 en plus de discuter des freins et des mesures gagnantes pour susciter la participation.

Engagement réitéré de publier les comptes rendus de chaque rencontre afin de permettre à tous de prendre connaissance des enjeux et discussions des autres groupes.

Représentant de la MRC de la Vallée-de-l'Or, 17 juin 2015

Neuf représentants élus et non élus de la MRC ont assisté à la présentation de la démarche. Les participants ont apprécié être informés de la démarche. La rencontre a permis de faire un suivi sur un dossier concernant le compostage.

Engagement pris auprès de la MRC : planifier une rencontre afin de travailler le dossier du compostage.

Groupes d'intérêts régionaux et nationaux, 19 juin 2015

Cette rencontre s'est déroulée en simultané à Malartic et à Montréal. Sept participants y ont pris part. La discussion post présentation a notamment soulevé la demande pour que MCM diffuse l'étude d'impacts et des préoccupations pour la viabilité et le financement du Comité de suivi.

Conseil tde ville de Rivière-Héva, 30 juin 2015

Nous avons terminé la présentation de la phase 1 de la démarche auprès de la municipalité de Rivière-Héva. Le Conseil de ville a accueilli l'équipe de MCM. Ils étaient sept participants. Ceux-ci ont notamment soulevé comme préoccupation l'enjeu de la représentativité des secteurs.

Direction de santé publique (DSP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 26 juin 2015

La présentation fût livrée à six participants. Ils ont exprimé le souhait d'être tenus informés des prochaines phases. MCM a également pu avoir un aperçu des méthodes de concertation dans le quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda et les mesures d'atténuation mises en place avec la Fonderie Horne. La démarche de Villes et Villages en Santé (VVS) a été soulignée comme source potentielle d'inspiration.

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS ET DES ÉLÉMENTS COMMUNS QUI SONT RESSORTIS LORS DES RENCONTRES

- › Une des préoccupations énoncées est de mettre en place des moyens afin de sortir du mode « cas par cas » pour compenser les impacts vécus par les citoyens. Cette approche est la source de beaucoup de déchirements dans la communauté.
- › La reconnaissance que la mine génère des nuisances et le fait qu'elle ne table plus seulement sur le respect des normes ont été soulevés à plusieurs reprises comme des éléments encourageants et un signe positif de changement.
- › Les citoyens ont fait part des problématiques vécues et subies en lien avec les impacts de la mine. Les participants ont exprimé leur besoin de passer à l'action et que MCM « livre la marchandise », et ce, rapidement.
- › Certains citoyens ont fait part de leur réticence à participer à la suite de la démarche, car ils craignent de revivre des déchirements et sont sceptiques quant à la capacité de MCM de créer un climat d'échange constructif axé sur les solutions.
- › Plusieurs ont formulé la demande de diffuser l'étude d'impacts avant le délai prescrit de 45 jours, afin d'avoir suffisamment de temps pour en prendre connaissance.
- › Plusieurs ont souligné craindre que la démarche ne soit réalisée qu'en vue des audiences du BAPE à venir.
- › La circulation routière et la sécurité sont des préoccupations pour beaucoup de participants qui souhaitent voir ces enjeux s'ajouter aux thématiques proposées.
- › Beaucoup sont également préoccupés par la valeur des maisons et souhaiteraient que ce sujet soit abordé dans les ateliers.
- › S'inspirer de Ville et Village en santé, prendre en compte les travaux d'Horizon 2030 et être sensible à l'enjeu de la vitalité de la ville et de son centre-ville ont également été soulevés.
- › La santé est une préoccupation qui est fortement ressortie.

« SEUL ON VA VITE, ENSEMBLE ON VA LOIN »

Les thématiques retenues pour la phase 2

Tout d'abord, rappelons que la phase 2 est le moment où l'on passe à, proprement parlé, en mode solutions. Des ateliers de travail se dérouleront sur une fin de semaine et auront pour objectif de faire émerger le plus de propositions de solutions possibles. Fait à noter, à la suite des rencontres de la phase 1, nous avons bonifié la démarche. Nous avons entendu l'importance de passer à l'action rapidement. Des groupes de travail seront mis en place dès le lendemain de la phase 2.



Les thématiques seront :

1. Qualité de l'air et poussières
2. Vibration et intégrité des structures
3. Bruit
4. Santé physique et psychosociale
5. Circulation routière et sécurité
6. Mécanismes de relations communautaires
7. Valeur immobilière et potentielle de revente

LES THÈMES DE L'APRÈS-MINE ET DU PROJET D'EXTENSION/DÉVIATION NE SERONT PAS TRAITÉS DANS LES ATELIERS DE LA PHASE 2.

- › Pour ce qui est de l'après-mine, MCM souhaite consulter tout d'abord le Comité Horizon 2030 afin d'éviter de doubler les actions et voir à travailler ensemble.
- › Pour le projet d'extension/déviaton, bien que les impacts appréhendés quant aux thématiques soient abordés dans la phase 2, des ateliers spécifiques se tiendront d'ici la fin de l'automne sur l'évaluation environnementale du projet en général.

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LA DÉMARCHÉ DE CO-CONSTRUCTION, VOUS POUVEZ CONTACTER :

Josie Mongrain
Conseillère aux relations communautaires
819-757-2225 ext. 3424
jmongrain@canadianmalartic.com